



## **DECLARATION LIMINAIRE**

### **COMITE TECHNIQUE SPECIAL DES PREFECTURES**

#### **Réunion du 4 avril 2022**

Monsieur le Président,

Le SAPACMI profite de ce CTSP pour vous faire part du mécontentement et de l'incompréhension des agents administratifs de catégorie C ainsi que de nos collègues des autres filières face à l'absence de revalorisation de leur IFSE. L'instruction du ministère de l'intérieur du 25 février dernier qui met en œuvre cette mesure de convergence indemnitaire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à l'égard des seuls agents administratifs de catégorie A et B est perçue par tous les autres agents comme un manque de considération de la part du ministre de l'Intérieur à leur égard. A quoi servait-il dès lors de saluer leur investissement pendant la crise sanitaire ?

Ce choix que vous avez opéré, en l'absence de toute concertation avec les organisations syndicales représentatives, ne passe pas auprès des agents exclus de ce dispositif de convergence indemnitaire qui avait été annoncé lors de la conférence sur les perspectives salariales de juillet 2021. Reconnaissez que la revalorisation indiciaire intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les agents de catégorie C est loin de répondre aux attentes de nos collègues dans le contexte économique inflationniste que nous connaissons actuellement, d'autant qu'elle est loin de concerner tous les agents de cette catégorie.

Face à ce constat, force est de constater la démotivation croissante de beaucoup de nos collègues. C'est pourquoi le SAPACMI vous demande de solliciter sans attendre auprès de la ministre en charge de la fonction publique une enveloppe supplémentaire afin de répondre à l'attente de tous les collègues laissés de côté.

Le SAPACMI vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de ce Comité Technique.